

JMM 2025

Discours de Annick Demairy, Présidente de la section du Finistère de la Fédération Nationale des déportés et internés, Résistants et Patriotes.

Monsieur l'ingénieur général, merci,

Monsieur le Sous-Préfet, Amiral, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Elus, Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités, Mesdames et Messieurs les représentants des associations, Mesdames et Messieurs,

Je suis très honorée d'être parmi vous aujourd'hui, à l'invitation de l'association « Aux Marins », pour rendre hommage aux Marins morts en déportation.

Dès l'annonce de l'Armistice, le 17 juin 1940, puis l'appel du Général De Gaulle le lendemain, nombreux furent les marins qui partirent pour l'Angleterre, refusant la défaite.

Qu'ils soient de la Royale, de la Marchande ou de la Pêche, ils avaient choisi de continuer le combat. Les bateaux de l'île de Sein sont les premiers à partir suivis par l'Ar zénith, la « petite Anna », « le Trébouliste », « Ma Gondole », « La Brise », et « La Petite reine ». Ainsi se constitua « La France Libre » dont les Forces Navales

.Certains ne réussirent pas leur voyage et furent arrêtés, emprisonnés et déportés. Si les camps d'extermination et de concentration sont bien connus, la déportation par internement l'est moins. Pour exemple, j'évoquerai le parcours de François Marie SALAÛN né à Camaret le 4 décembre 1907. Engagé dès octobre 1940 dans la France Libre, François SALAÛN, patron du petit langoustier « la Monique" accepta de faire passer, en même temps que des renseignements, un groupe de jeunes dont des résistants du réseau « Musée de l'Homme », désireux de rejoindre la France libre en Angleterre. Mal lui en pris !

Le 31 décembre 1940 : le navire devait appareiller de Camaret pour Douarnenez mais le départ est reporté pour des raisons techniques.

Le 4 janvier 1941 : départ de Camaret mais à Douarnenez, un important dispositif attend « La Monique » sur le quai. Une fouille à bord par la police allemande et la Gast (douane allemande) découvre des révolvers dans les bagages des résistants. Tous les passagers et l'équipage sont arrêtés. Quelques jeunes réussissent à s'échapper.

Les prisonniers sont transférés pour interrogatoire et passage à tabac à l'antenne Abwehr de Kerinou à Brest, puis à la forteresse de Pontaniou, le 5 janvier. Ceux du "Musée de l'Homme" parviennent à s'évader.

Le 15 janvier 1941 : François SALAÛN, père de quatre petits enfants âgés de 10 mois à 7 ans, refusera de s'évader, (ainsi que son matelot mécanicien Henri LEON), car il craignait que sa famille et son équipage en pâtissent. En Marin, il fera face jusqu'au bout.

Le 12 avril 1941 : ils sont traduits devant le Tribunal militaire de Brest. Condamnés à mort, le patron et son matelot, voient leurs peines commuées en dix ans de travaux forcés.

François Salaün est déporté en Allemagne le 24 juin 1941. Il passera par les forteresses de Karlsruhe , Sarrebruck, Rheinbach , pour finir à la forteresse de Siegburg. Cette prison, aussi appelée « bagne de Siegburg », où il décède le 6 mars 1945. Il sera Médaille de la Résistance à titre posthume.

Sa veuve épousera, en 1947, Pierre Marie Joseph CORNEC né à Camaret le 27 février 1909, Marin-pêcheur, lui-même déporté le 28 mars 1941, dont le parcours est le même que celui de François Marie SALAÛN. Lui, par contre avait été libéré à Siegburg le 28 mars 1945.

Tous ces courageux marins, morts en déportation, ont donné leur vie pour notre liberté, ils ont bien mérités notre respect et l'hommage que nous leur rendons aujourd'hui.

Je vous remercie